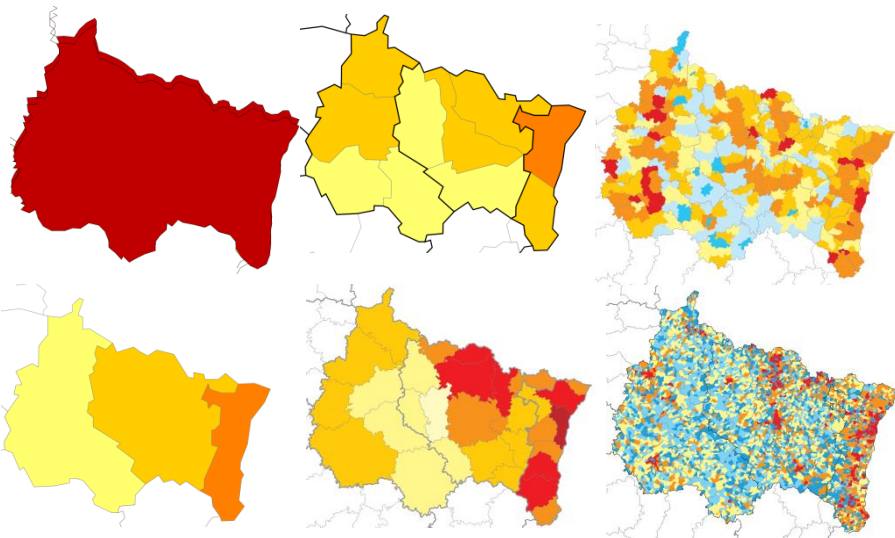


PREMIERS ELEMENTS SUR LA SITUATION ECONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE - 2015



SYNTHESE

2 Juin 2015

Ce rapport est le fruit du premier groupe de travail inter-CESER qui a été mis en place suite à la réunion des exécutifs du 18 mars dernier. Il est composé de 12 membres issus des 3 assemblées accompagnés d'1 chargé de mission de chacune des Assemblées. Il est dédié à la mémoire de Raymond FRENOT qui a grandement participé à ce groupe.

La demande faite à ce groupe était de construire un premier diagnostic commun et partagé permettant de mettre en œuvre trois autres groupes de travail thématiques chacun piloté par l'une des 3 Assemblées : leviers de croissance (Lorraine), enjeux européens, internationaux et transfrontaliers (Alsace), aménagement du territoire, mobilités et infrastructures (Champagne-Ardenne).

Présentation du document : le document d'un peu plus de 100 pages se présente en 2 parties. Une première partie de synthèse et une seconde partie qui présente 19 fiches thématiques qui abordent, sans être exhaustives, de nombreux aspects économiques, sociaux et environnementaux de la région ACAL.

Le document commence par une fiche d'identité de la région ACAL et déroule ensuite 24 indicateurs statistiques qui sont positionnés par rapport au poids démographique de la nouvelle région ACAL. Cette première partie fait apparaître 8 indicateurs positifs dont 3 indicateurs sur lesquels la région ACAL est très au-dessus (exportations, IDE et valeur ajoutée agricole) et 15 indicateurs négatifs dont 4 pour lesquels elle est fortement en-dessous (évolution démographique, évolution du PIB, valeur ajoutée des services marchands et R&D dans le secteur privé).

4 constats majeurs : l'étude des différents indicateurs, l'analyse des fiches thématiques et des données statistiques existantes par ailleurs ont permis d'identifier 4 constats qui semblent majeurs :

- 1) Un double défi économique et démographique
- 2) Des forts contrastes sociaux et territoriaux
- 3) Des atouts et des points forts pour développer son économie et créer des emplois
- 4) Une région avec une grande ouverture sur l'Europe

1) Le double défi économique et démographique :

Ce premier constat repose sur une série d'évolutions dont la mesure fait apparaître clairement une **France coupée en deux** parties qui se distinguent nettement de la moyenne française qui a vu entre 2003 et 2013 la population augmenter de 3,5 millions d'habitants (+6%) et les emplois de 860 000 (+3,4%). Un premier groupe, composé des régions PACA, Ile de France, Languedoc Roussillon Midi Pyrénées, Bretagne, Pays de Loire, Auvergne Rhône Alpes, Aquitaine Limousin Poitou Charentes, présente sur la même période une croissance de population de 7,7% et de l'emploi de 5,6%. A l'opposé, on retrouve les autres régions (Nord Pas de Calais Picardie, Bourgogne Franche Comté, le Centre, la Normandie et la région ACAL). Bien que représentant 1/3 de la population française, elles n'ont contribué que pour 12% de la hausse de population et surtout, elles ont connu une évolution négative de l'emploi.

Ces contrastes démographiques et économiques se rencontrent également au cœur de la région ACAL. Si l'Alsace est moins marquée par ces difficultés (baisse de 0,1% de l'emploi et hausse de la population de 4,8%), la Lorraine et la Champagne Ardenne affichent des reculs importants en termes d'emplois (- 5,7% et -4,5%) et la Champagne Ardenne apparaît comme la seule région métropolitaine en recul démographique (-0,2%). Cependant les dernières analyses de l'INSEE montrent que la population lorraine aurait atteint son apogée en 2011.

Sur le plan économique, la crise de 2008 a beaucoup plus fortement impacté la région ACAL qui a ainsi perdu 93 000 emplois dont 69 000 emplois industriels (-4,2%) tandis que la France métropolitaine affiche un recul de -0,5%. Il en est de même pour l'évolution du PIB qui recule de -5%, seule la région Bourgogne Franche-Comté fait moins bien, alors qu'il ne recule que de -0,2% en France métropolitaine. Les écarts observés précédemment au sein de la région ACAL persistent même si l'Alsace se situe en dessous de la moyenne française.

Depuis 2000, le recul industriel de la France a touché principalement 5 régions dont l'ACAL qui a perdu 30% de ses emplois industriels et qui, sur ce point, offre une certaine homogénéité en étant au-dessus de la moyenne des régions françaises pour ses 3 composantes. Par contre, l'évolution des emplois dans le secteur tertiaire est nettement plus favorable en Alsace (9,8% contre 11,4% en France métropolitaine) tandis qu'elle est nettement en-deçà en Lorraine et en Champagne Ardenne (+2% et +3,4%)

2) ACAL : une région avec de forts contrastes

Le rapport met en évidence les forts contrastes économiques et sociaux qui existent au sein de la région ACAL notamment grâce à une comparaison au niveau des 31 zones d'emploi qui composent l'ACAL et les 304 zones d'emploi de la France métropolitaine sur l'emploi et l'évolution de la population.

A l'échelle nationale, 67% des zones d'emploi affichent une progression de l'emploi et de la population. Pour la région ACAL, ce taux n'est que de 35% soit 11 zones d'emploi sur 31. A contrario, si on retient les zones d'emploi qui perdent des emplois et des habitants, la région ACAL en compte 6 (soit 19% du total) contre 27 zones d'emploi à l'échelle nationale, soit 8,9% de l'ensemble des zones d'emploi. Ramené à la population de la région ACAL, cela veut dire que plus de 50 % des habitants vivent dans des zones d'emploi qui connaissent un gain de population et d'emplois. A l'opposé, 20 % des habitants vivent dans des zones qui connaissent des pertes d'emplois et d'habitants. Et notamment sous l'influence transfrontalière et de la périurbanisation, ¼ des habitants d'ACAL vivent dans des zones qui gagnent des habitants mais perdent des emplois.

Les contrastes internes à la région ACAL sont saisissants. Si l'on compare deux zones proches sur le plan démographique, Remiremont et Sélestat, on constate des écarts importants puisque Sélestat affiche une hausse de la population de 13% et de l'emploi de 16% tandis que celle de Remiremont affichait sur ces deux items des baisses de 2,5% et de 9%.

Il convient enfin de souligner l'importance des grandes aires urbaines et leurs influences sur les emplois du supérieur et notamment Strasbourg qui compte 48% de diplômés du supérieur chez les 25-34 ans. On retrouve ce phénomène mais avec une ampleur moindre sur Metz, Nancy et Reims ainsi que pour les créations d'activité nouvelles et les activités dans le tertiaire supérieur.

3) Des atouts, des complémentarités et des opportunités

Bien que fortement impactée par la crise et le recul de l'industrie en France, la région ACAL présente des spécificités économiques par lesquelles elle se différencie nettement des autres régions françaises.

Ce constat est évident pour l'industrie qui assure 19,2 % de la valeur ajoutée de la Région et dont ACAL représente 10% des emplois de France métropolitaine (soit 341 000 emplois) et près du tiers des investissements nationaux réalisés pour les entreprises de plus de 10 salariés.

La région ACAL offre également des spécialisations marquées notamment dans les domaines de la machine- équipements, des équipements électriques et électroniques, de la métallurgie, du bois-papier ou de la plasturgie. L'agriculture et les industries agro-alimentaires représentent également un remarquable potentiel.

Ces filières différenciantes peuvent prendre appui sur un écosystème d'innovation, de transferts de technologie et de recherche publique. La région ACAL compte ainsi 6 pôles de compétitivité qui regroupent 800 entreprises spécialisées dans les domaines des matériaux, de l'eau, des écotechnologies, de l'énergie, de la santé, des bio-ressources et des matériels de transport.

4) Une ouverture exceptionnelle sur l'Europe et la culture du transfrontalier

L'Alsace, la Champagne-Ardenne et la Lorraine composent une région qui présente une ouverture économique sur l'Europe assez exceptionnelle mesurée notamment par le poids des exportations dans le PIB. Ainsi en 2013, la région ACAL a exporté près de 40% de son PIB et a représenté /14% des exportations nationales alors qu'elle ne pèse que pour 7% du PIB. Elle a réalisé un solde commercial excédentaire de 4 milliards d'€.

En ce qui concerne les investissements étrangers, la région ACAL affiche également des résultats exceptionnels. Elle est la première région française pour l'accueil des investissements étrangers et les 3 régions qui forment l'ACAL montrent une attractivité supérieure à la moyenne française. De 2011 à 2013, plus de 9800 emplois y ont ainsi été créés par des entreprises à capitaux majoritairement étrangers.

Cette ouverture se manifeste enfin par le travail frontalier. La région ACAL recense ainsi 160 000 actifs exerçant une activité professionnelle en dehors du territoire national. Cela représente 6,1% des emplois de l'ACAL ce qui en fait la 1^{ère} région française pour le travail frontalier.

Conclusion :

Ce rapport marque la première collaboration réelle entre les CESER de la nouvelle région ACAL. Il va être poursuivi par les travaux des trois autres groupes de travail qui auront la difficile tâche de faire émerger les leviers de croissance de ce nouveau territoire.

Ce rapport montre que si les difficultés sont bien réelles, il y a des atouts suffisamment puissants et solides pour donner à la région ACAL des outils d'attractivité, de croissance, de richesse et d'emploi.

Il importe aussi que les questions de l'organisation territoriale, de la cohésion sociale, du tourisme, de la culture, des sports, des mobilités et de l'aménagement du territoire et surtout du développement durable soient traitées tant par les CESER que par l'ensemble des acteurs publics et privés.

C'est à ces conditions que la région ACAL sera non seulement une région porteuse d'avenir mais aussi une région de vivre ensemble et de bien-être.